

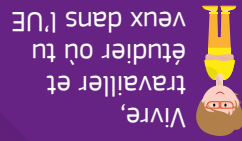


Sais-tu quand nous célébrons la «Journée de l'Europe» et pourquoi?

Chaque année, nous célébrons la Journée de l'Europe le **9 mai** car c'est ce jour-là qu'en 1950, une personnalité française, Robert Schuman, a proposé son idée d'instaurer la paix en Europe une fois pour toutes.



Peux-tu donner des exemples de la manière dont l'Union européenne améliore ta vie?



Vivre, travailler et étudier où tu veux dans l'UE



Aliments sains et eau du robinet potable



La nature est mieux protégée et l'air est plus pur



Jeux et jouets sans danger

Il y a 27 pays dans l'Union européenne. Peux-tu en citer quelques-uns?

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Tchéquie

Quand tu penses à l'Union européenne, à quoi penses-tu?

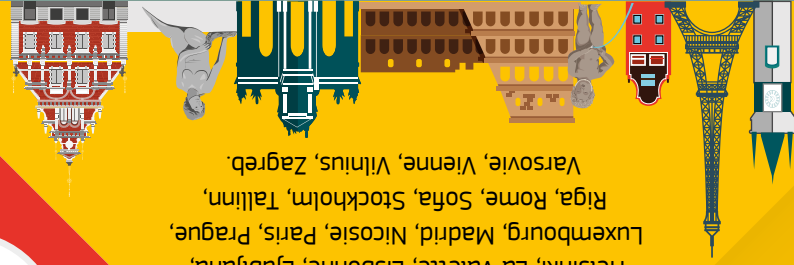
Amitié?
Paix?
Fraternité?
Autre chose?



Quel est ton aliment préféré? Peux-tu citer quelques plats d'autres pays européens?



Connais-tu ta capitale? Peux-tu citer quelques capitales d'autres pays européens?



Amsterdam, Athènes, Berlin, Bratislava, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Helsinki, La Valette, Lisbonne, Ljubljana, Luxembourg, Madrid, Nicosie, Paris, Prague, Riga, Rome, Sofia, Stockholm, Tallinn, Varsovie, Vienne, Vilnius, Zagreb.

Sais-tu ce que c'est?



20 C'est la monnaie employée par pays de l'UE. Tu peux l'utiliser dans tous les magasins de chacun de ces pays.



bleu = ciel bleu de l'Europe



Voici le drapeau de l'Union européenne. Sais-tu ce qu'il représente?



bleu = ciel bleu de l'Europe

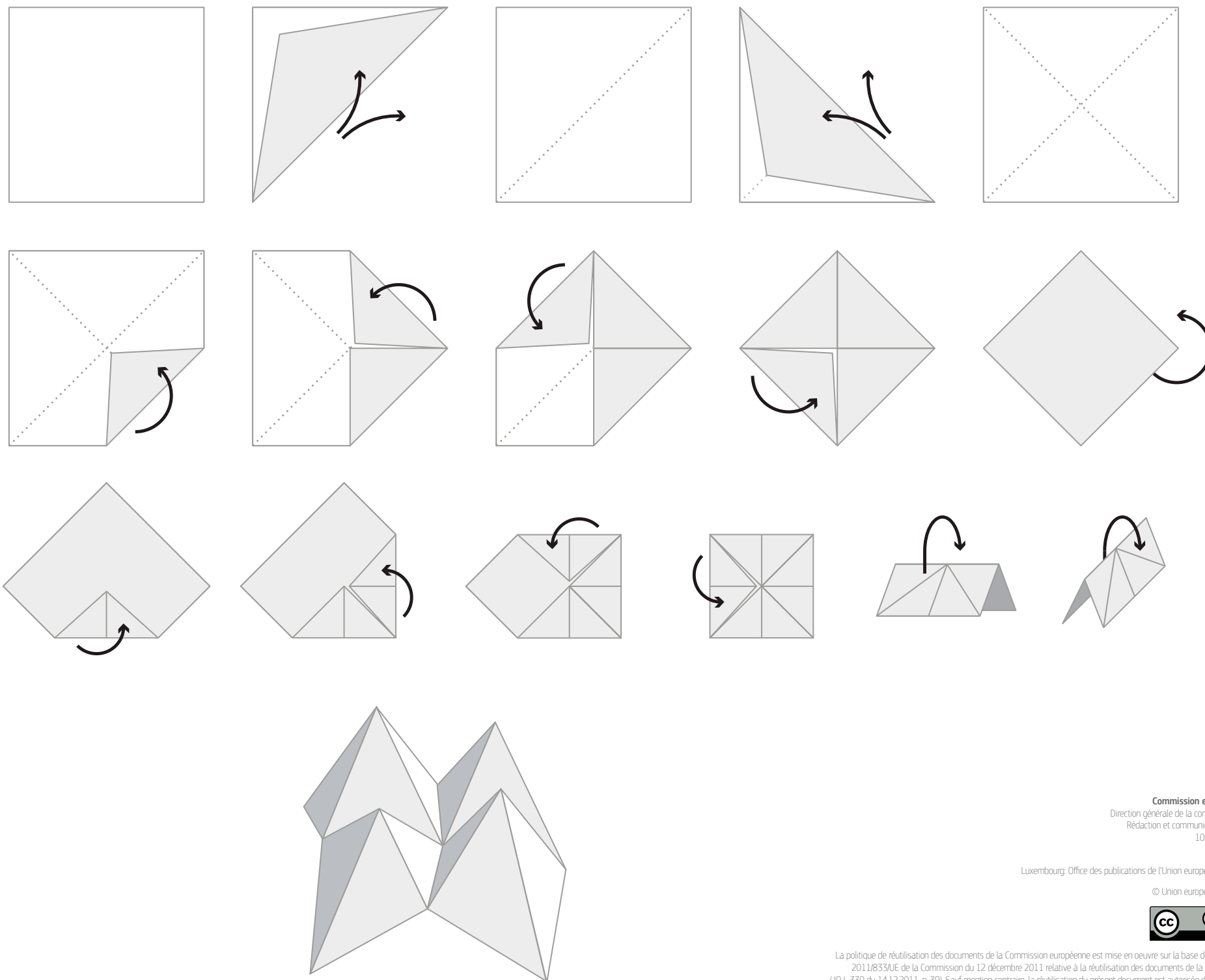


12 étoiles dorées = unité et perfection





Commission
européenne



Commission européenne
Direction générale de la communication
Rédaction et communication ciblée
1049 Bruxelles
BELGIQUE

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en oeuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification. Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Illustrations: Paella, © iStock.com/seamartini; Bretzel, glace, chocolat et fromage, © iStock.com/Mikalai_Manyshau; Prague, Amsterdam et Madrid, © iStock.com/Bearty; Paris, © iStock.com/Kora_ra; Riga, © iStock.com/Booblgum

Print ISBN 978-92-76-99276-9 doi:10.2775/340010 NA-05-23-012-FR-C
PDF ISBN 978-92-76-99238-7 doi:10.2775/533227 NA-05-23-012-FR-N